

École Arc-en-ciel

Le 17 décembre 2020

Objet : Plomb dans l'eau : Résultats

Chers parents,

Nous venons de recevoir les résultats du taux de plomb dans l'eau pour notre école. La firme externe a analysé la totalité des points d'eau accessibles pour la consommation dans notre établissement.

Il est important de mentionner que, selon la procédure établie par le ministère de l'Éducation (MEQ), les tests ont été effectués dans les conditions les plus défavorables possibles, c'est-à-dire après au moins six heures sans que l'eau de l'école n'ait été utilisée.

État de situation

Tous les points d'eau (47) destinés à la consommation ont été analysés.

- 38 points d'eau conformes.
- 9 points d'eau non conformes après 30 secondes d'écoulement ont été condamnés. Une affiche indiquant qu'ils sont exclusivement réservés au lavage des mains a été apposée à proximité de certains de ces points d'eau.

Soyez assurés que le Service des ressources matérielles du CSSMI est mobilisé et s'affaire déjà à amorcer les mesures correctives. Lorsqu'un point d'eau est non conforme une analyse approfondie doit être effectuée afin de déterminer les meilleures mesures à mettre en place pour corriger la situation. Lorsqu'un correctif est mis en place, de nouvelles analyses sont effectuées. Si les résultats ne sont pas conformes, de nouveaux correctifs sont déployés. La sécurité des élèves et du personnel demeure une priorité.

Voici les mesures correctives qui seront mises en place :

- Remplacement de l'équipement (fontaine, robinetterie);
- Installation de filtre;
- Remplacement de la tuyauterie;
- Revoir l'entrée d'eau (responsabilité moitié ville, moitié CSSMI en fonction de la portion touchée dans la tuyauterie).

Nous demandons votre collaboration pour que votre enfant puisse apporter une à deux bouteilles d'eau par jour pour son usage personnel dès demain et qu'il pourra conserver en classe, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Sachez que la Direction régionale de la santé publique considère que le risque à la santé est faible. Pour de plus amples informations sur le plomb dans l'eau potable et la santé, vous pouvez consulter le site Internet du Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides au <http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/sante-publique/environnement/plomb-dans-leau-potable/> ou téléphoner à Info-Santé au 8-1-1.

Nous vous rappelons que cette opération a été réalisée à la demande du ministère de l'Éducation dans le but de garantir que l'eau est sans danger pour votre enfant.

Pour obtenir plus d'informations sur les tests en cours dans l'ensemble des écoles, vous pouvez consulter la page Web suivante : www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/references/plomb-dans-leau-des-ecoles-du-quebec

Veuillez recevoir mes salutations les meilleures.

La Direction